

Certificat

BLOCS-BAIES PVC

Décision d'admission n° 026-10-10 du 21 mars 2002

Décision de reconduction n° 95C-163-10 du 22 mars 2007

Cette décision annule et remplace la décision n° 082-163-10 du 20 décembre 2005

La Société **ACTEA**
PARC D'ACTIVITES « LES COTEAUX DE LA MOSSIG »
FR-67310 WASSELONNE CEDEX

Usine de **FR-67310 WASSELONNE CEDEX**

est autorisée à apposer les marques NF et CSTBat en application des règles générales des marques NF et CSTBat et des règles de certification NF220 / RT31. Cette décision atteste que les produits ci-après sont certifiés, après évaluation conformément à ces référentiels. La gamme de produits figure en annexe.

BLOCS-BAIES AVEC COFFRE DE VOLET ROULANT

BLOC-BAIE EVIDENCE'System

Par mandatement d'AFAQ AFNOR Certification et pour le CSTB



Le Directeur Technique
Hervé BERRIER

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Marque NF-CSTBat : conformité au règlement

Classements ★ du bloc baie (en fonction de A*E*V* et *VEMCROS*) :

★★ A*3 E*6A V*A2 E*3 M*1 (ou M)

★★★★ A*3 E*6A V*A2 E*3 M*2 (ou M)

Menuiseries :

- NF-CSTBat « Menuiseries PVC » n° 2887C-163-90
- Avis Technique 6/06-1690 (GEALAN Série 3000)

Coffres de volets roulants (tabliers aluminium ou PVC) :

- NF « Fermetures » n° 217-267-20
- Avis Technique 6/04-1557 et additifs (SPPF Rondo Plus et Chantier)

Note : Les blocs-baies bénéficiant de ce certificat doivent comporter le marquage requis ainsi que les classements par étoiles, A*E*V* et V*E*M*C*R O*S*.

Ce certificat comporte : 3 pages

Correspondant : Marc GOESSEL

Tél. : 01 64 68 83 47

Fax : 01 64 68 85 36

Sauf retrait, suspension ou modification, le droit d'usage de ce certificat est reconduit tous les 15 mois.

La liste des certificats est tenue à jour au CSTB et disponible sur le site internet www.cstb.fr.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso l'Avis Technique correspondant.

Décision de reconduction n° 95C-163-10 du 22 mars 2007
page 2

FABRICATIONS CERTIFIEES

Cette fiche précise les modèles de blocs baies certifiés et leurs classements.

Seuls les blocs baies conformes à la description et constitués de fenêtres et portes-fenêtres de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-après doivent comporter les marques CSTBat et NF, ainsi que les classements attribués.

Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 163 - 10

1. MARQUE CSTBat

• FENETRES ET PORTES-FENETRES

GEALAN Série 3000

Les types et dimensions des fenêtres et portes-fenêtres utilisées dans les blocs-baies sont prévus dans le certificat NF-CSTBat « Menuiseries PVC » n° 2887C-163-90

• COFFRES

SPPF – Rondo Plus et Rondo Chantier

Les types et dimensions des fermetures utilisées dans les blocs-baies sont prévus dans le certificat NF « Fermetures » n° 217-267-20

• VITRAGES ISOLANTS CERTIFIES

L'épaisseur des vitrages est calculée selon les cas :

- si le site est connu, à partir de la pression du vent telle que définie dans le NF DTU 39 P4 ;
- si le site n'est pas connu, à partir de la pression du vent pouvant atteindre 1200 Pa.

• QUINCAILLERIE

- Crémones : MACO.
- Organes de rotation : MACO, SFS intec.

• RENFORTS

- Menuiserie : selon les dispositions prévues par le fabricant.
- Coffre : renfort en sous-face selon les dispositions prévues par le fabricant.

Décision de reconduction n° 95C-163-10 du 22 mars 2007
page 3

2. MARQUE NF

Les caractéristiques sont certifiées pour des blocs-baies utilisés en neuf ou en réhabilitation. Elles ne valent que pour des blocs-baies posés en tableau, en applique ou en feuillure intérieure

• MENUISERIES

Les menuiseries sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD P20-201 « Mémento pour les maîtres d'œuvre – Choix des fenêtres en fonction de leur exposition », dans la limite des niveaux de classement certifiés.

• FERMETURES

Les fermetures sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD P25-202 (DTU34-2) « Mémento pour les maîtres d'œuvre – Choix des fermetures pour baies équipées de fenêtres en fonction de leur exposition au vent », dans la limite des niveaux de classement certifiés.

Les caractéristiques sont certifiées pour des menuiseries de dimensions :

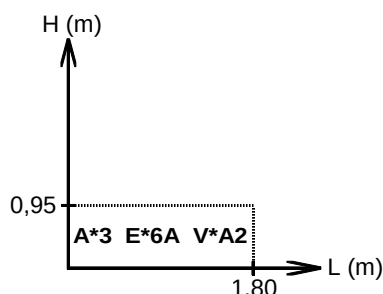
- tableau pour des mises en œuvre en neuf ;
- passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormants.

DIMENSIONS MAXIMALES (HORS COFFRE) DES BLOCS-BAIES CERTIFIÉES POUR UN CLASSEMENT

A*3 E*6A V*A2

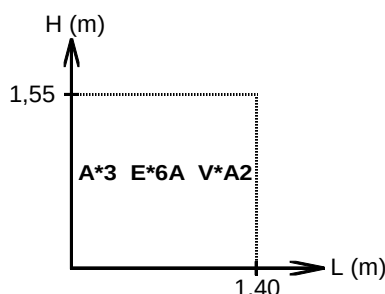
HAUTEUR DU COFFRE DE VOLET ROULANT = 210 mm

à soufflet

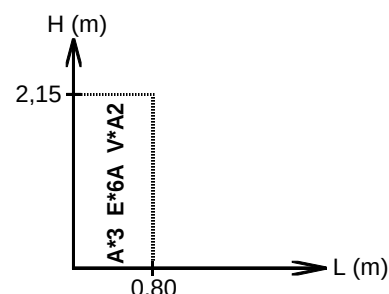


à 1 vantail

oscillo-battant

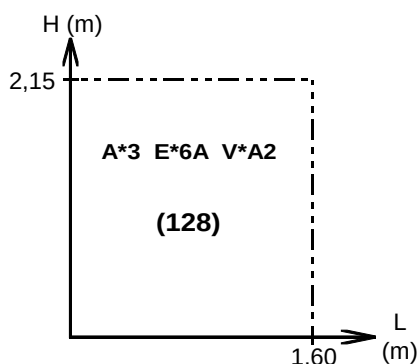


à la française ou oscillo-battant



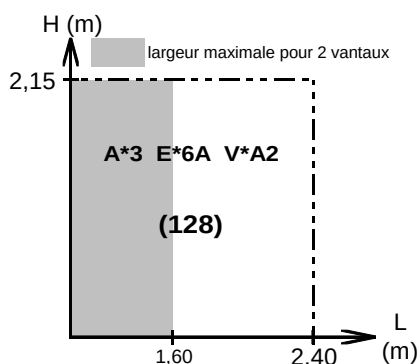
à 2 vantaux

à la française ou oscillo-battants



à 3 vantaux

à la française ou oscillo-battants



Les valeurs entre parenthèses correspondent à la largeur minimale du battement